



Département du Gard
Mairie de St-Roman de Codières
30440 Saint Roman de Codières mairiestroman@orange.fr - : 04 67 8130 50

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 02 avril 2024 (Article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales)

Le 02 avril 2024 à 18 heures 30, les membres du Conseil municipal de la commune de Saint Roman de Codières régulièrement convoqué se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Luc Villaret, Maire de Saint-Roman de Codières

Présents : Luc Villaret Landes Thierry Olivier Delanoë Odette Sallery
Odenhardt Isa Rouau Xavier Gaucher Albin

Absents excusés Perrier Jacqueline qui donne procuration à Odette Sallery

Secrétaire de séance : Odette Sallery

OBJET	VOTE
Validation des PV des conseils précédents	UNANIMITE
Compte de gestion de la commune de 2023	UNANIMITE
Compte administratif de la commune de 2023	UNANIMITE
Affectation du résultat de 2023	UNANIMITE
Vote des taux d'imposition 2024	UNANIMITE
Vote du budget primitif de la commune pour 2024	UNANIMITE
Révision des loyers	UNANIMITE
Révision des tarifs de la salle « La Bergerie »	UNANIMITE
Subventions aux associations communales	UNANIMITE
Participation financière aux voyages scolaires 2024	UNANIMITE
Remboursement des frais de missions	SUPPRIME
Rpqs assainissement et en eau potable	UNANIMITE
Création d'un poste en CDD pour compléter le travail des OLD	UNANIMITE
Échange de terrains à Peyredier	REPORT
Achat de terrains famille Malgoire	SUPPRIME
Smeg inscription au programme 2025	UNANIMITE
Smeg transfert de l'éclairage public au Territoire Energie Gard	8 VOIX CONTRE
Adhésion au FSL (Fond Solidarité Logement)	UNANIMITE
Adhésion à la fédération des EPL (entreprises publiques locales) pour la gestion de la filière bois-énergie	UNANIMITE

Odette Sallery
Secrétaire de séance



Luc Villaret
Maire